

FICHE-ACTION 4 : TOURISME

► Déclinaison de la stratégie Locale de Développement

Contexte

Des produits d'appel touristique sont présents sur le territoire de la Communauté de communes. Certains d'entre eux génèrent des flux plus ou moins importants.

Le Parc Argonne Découverte est un atout indéniable pour le développement du tourisme. Il rencontre un succès depuis plusieurs années, avec 40 326 visiteurs en 2015, ce qui en fait le 2e site touristique à billetterie des Ardennes. Il serait intéressant de lui permettre de consolider sa dynamique pour soutenir la dynamique des lieux d'hébergements touristiques et commerces qui peuvent bénéficier de sa proximité.

Certains sites sont des points d'attractivité à valoriser comme le lac de Bairon, le plan d'eau de La Samaritaine ou la Vallée des Ecluses. Ces lieux sont identifiés comme des points d'intérêt à la fois par les acteurs locaux et par les visiteurs. Cependant, ils ne sont pas exploités à leur juste valeur.

Ce sont environ 51 hébergements qui sont disponibles pour les touristes sur le territoire pour un total de 402 lits touristiques. Une majorité d'entre eux sont des gîtes. Cependant, les hébergements existants sont généralement vieillissants et ne proposent pas toujours une offre de qualité.

En outre, il subsiste un manque en hébergements de groupes (capacité d'accueil d'un bus) et en chambres d'hôtes. Enfin, aucun hébergement dit insolite n'existe sur le territoire pour diversifier une offre de qualité.

Objectifs stratégiques

- Renforcer l'image de l'Argonne Ardennaise ou de son offre dans le contexte régional
- Susciter les initiatives et renforcer le soutien aux actions, structures et acteurs d'animation touristique
- Repenser, entretenir et renforcer l'aménagement touristique pour améliorer les synergies
- Articuler les offres d'animations et d'itinérance du territoire pour accroître le nombre de nuitées

Objectifs opérationnels

1. Utiliser les pôles d'attractivité pour pérenniser l'offre touristique
2. Développer les animations touristiques
3. Aménager et animer des circuits de randonnée
4. Développer l'offre d'hébergements touristiques (dits insolites, de groupes, liée au tourisme d'itinérance, gîtes, chambres d'hôtes)
5. Améliorer la communication autour de l'offre touristique

Effets attendus

- Privilégier le développement économique endogène par une meilleure valorisation des ressources locales.
- Diffuser la dynamique touristique sur le territoire.
- Contribuer à développer de nouvelles activités touristiques.
- Soutenir la dynamique de renouvellement attractif de l'offre de visite des pôles d'attractivité du territoire.

Montants et taux d'aide applicables

- Plancher FEADER à l'instruction : 3 000€
- Plafond FEADER à l'instruction : 30 000€

Exemples de projets :

Création ou développement d'activité en plein air ; Conception ou réhabilitation de circuits thématiques ou de sentiers de randonnée ; Actions de promotion collective des produits et de la destination touristique